

Ydes Force et Passion !

Informations Municipales

Janvier 2018

Message de vœux du Maire

Message : Vœux et Optimisme

Mes Chers (es) compatriotes,

Présenter les vœux reste une tradition, certes, mais une tradition qui a du sens et pour laquelle je souligne l'importance que j'y accorde tant elle est facteur de lien social et de solidarité.

Au moment où nous accomplissons nos premiers pas en 2018 je veux, ainsi, adresser mes vœux à vous toutes et à vous tous.

Je souhaite à chacune et à chacun Bonheur, Joie et Santé. Ces vœux que je porte vers vous se veulent avant tout solidaires.

Vœux solidaires envers les plus défavorisés par la vie et à laquelle il est parfois bien difficile de faire face malgré toute l'attention que l'on peut leur réserver. Que 2018 leur procure des moments d'espérance et des moments d'apaisement.

Vœux solidaires de meilleure santé pour nos malades. Que 2018 leur procure soulagement et guérison.

Vœux solidaires pour nos aînés et à tous les seniors qui ont beaucoup apporté à notre commune.

Vœux solidaires à l'égard des Chefs d'Entreprise, des commerçants, des artisans, des professions libérales, des agriculteurs et de l'ensemble des salariés.

Vœux solidaires à tous les acteurs de la vie quotidienne et à celles et ceux qui œuvrent sans relâche pour dynamiser notre commune.

Vœux solidaires enfin pour notre jeunesse afin qu'elle bénéficie de tous les atouts pour porter nos espoirs vers l'avenir.

Comme vous le savez notre municipalité lourdement éprouvée par la disparition de deux collègues a conduit néanmoins de nombreuses actions conformément aux engagements pris.

De nouveaux engagements pour 2018 :

Programme de voirie conséquent (Rue F Mistral, Trancis, La Jarrige, Rue Cinié etc...)

Modernisation et sécurisation du Cinéma

Début des travaux pour un nouveau lotissement Les Jacquilloux

Sécurisation du skatepark

Création d'un terrain multi sports

Début des travaux dans le cadre du programme de transition énergétique

Confortement des murs en bordure de voirie

Lancement des études pour :

Bassin de régulation des eaux pluviales

Traverse d' Ydes tranche un et deux (Du carrefour Rue Victor Hugo au carrefour Rue du 11 Novembre)

Rue du belvédère

Création d'un jardin d'enfants

Création de jardins solidaires

Déplacement du Tennis couvert

Création d'une nouvelle station d'épuration à Ydes Bourg en partenariat avec la Commune de Saignes

Les restrictions budgétaires compliquent il est vrai notre tâche quotidienne mais :

« Se plaindre ou se lamenter ne sert vraiment à rien ! Notre devoir est de travailler sans relâche et avec optimisme pour l'avenir de Ydes ! »

Avec détermination, avec « Force et Passion », votre Municipalité et tous les Services Municipaux oeuvrent pour que Ydes continue à jouer pleinement son rôle de Bourg Centre au sein de notre bassin de vie.

Voire délégué Ydes,




Les 16 et 29 août 2017, le Conseil Municipal a été précipité dans un profond désarroi, conscient qu'il venait de perdre deux de ses membres particulièrement impliqués dans le fonctionnement et la vie de notre Municipalité.

Dévoués pour notre collectivité et pour nos concitoyens, en fait pour notre Commune, ils ont marqué, l'un et l'autre, notre assemblée par l'empreinte de leur disponibilité respective.



Michel FAURE, élu Conseiller Municipal depuis 2008, Président de la Commission Sécurité et Accessibilité, a apporté une expertise très professionnelle dans le domaine de la sécurité incendie, dans la sécurité d'une manière générale.

Son regard de technicien avisé a apporté beaucoup de conseils et d'organisation à nos Services Techniques, hélas, trop peu de temps ! D'autres missions spécifiques et techniques auraient pu lui être confiées comme la transition énergétique des bâtiments communaux.

Martine TRIVIAUX, élue Conseillère Municipale en 2008, puis Adjointe en 2014 en charge des Affaires Sociales, Solidarité, Famille, Seniors et logement, a marqué du sceau de son esprit solidaire son rôle dans la conduite des affaires sociales.

Ce rôle qui requiert une discrétion totale était fait sur mesure pour elle, car elle savait identifier et mesurer les situations de détresse et de difficultés des familles ou des personnes seules.

C'est sur ces bases que Martine a œuvré en tant qu'Adjointe au Maire pour la création et la mise en place du Service Proximité Seniors.

Le vide que l'un et l'autre laissent est immense. Nous, leurs Collègues, nous nous répartissons leurs missions. C'est à notre sens la plus belle des manières pour leur rendre hommage.





Agenda du Maire : Rendez-vous les plus importants

Septembre 2017

- Le 04** Rentrée scolaire avec M. le Directeur du Groupe Scolaire La Fayette
- Le 05** Réunion transfert de charges CCSA
- Le 06** Réunion avec FREDON (évaluation phytosanitaire)
- Le 07** RDV avec Mme Nathalie GUILLOT-JUIN, Sous-Préfète de Mauriac
- Le 09** Forum des Associations
- Le 15** Réunion Association des Maires du Cantal
- Le 16** Célébration mariage
AG Ecole de Foot Sumène Artense
- Le 18** Eglise d'Ydes-Bourg – sondage porche
CCSA – Réunion ouverture des plis marché
- Le 20** Réunion transfert de charges CCSA
Réunion Bureau CCSA
- Le 21** RDV avec le Géomètre
- Le 22** RDV avec M. FILAIRE, Eclairage Public
Remise médailles jeunesse et sports à la Préfecture du Cantal
- Le 23** Commission Permanente
- Le 25** CCSA - Réunion attribution marché
Commission des Finances
- Le 26** Conseil Communautaire à Vendes
- Le 28** RDV avec Mme Laure BONY, DDI de Mauriac
RDV avec Mme Marie-Christine GRANGER, Principale du Collège Georges Brassens
- Le 29** Séance du Conseil Municipal avec hommages à Michel FAURE et Martine TRIVIAUX

Octobre 2017

- Le 11** Réunion SCoT à Mauriac
- Le 12** Conférence sur le Cancer à Ydes
- Le 13** Commission Electorale
- Le 14** Inauguration Village de Vacances à Vendes
- Le 16** Commission Affaires Sociales
Réunion préparation Téléthon 2017
- Le 18** RDV avec l'association Les Cités Cantaliennes de l'Automne
Réunion de service avec les agents des écoles
- Le 19** Réunion DGD en Préfecture du Cantal
Conseil d'Ecole
- Le 20** Installation du CMJ
- Le 21** Comice Agricole Race Salers à Saignes
Remise des Prix du Concours Fleurissement
- Le 30** RDV en Mairie de Bort-les-Orgues

Novembre 2017

- Le 04** Commission Nouvelles Technologies, Vie Associative et Sports (Préparation Budgétaire)
- Le 06** CCSA - Réunion ouverture des plis – Assurances

- Le 09** Réunions à Mauriac (Permanence Parlementaire Jean-Yves BONY et analyse recherche médecin)
Réunion transfert de charges CCSA
- Le 07** RDV avec Mme la Directrice de la DDT du Cantal
Commission Santé
Réunion de service administration
Réunion CCSA (TEP CV)
- Le 09** Départ retraite de M. FOURNIOUX, SDEC Cantal
Réunion SCoT à Mauriac
- Le 10** Commission Patrimoine, Communication Tourisme (Préparation Budgétaire)
Réunion INSEE
Remise des diplômes du Brevet des Collèges à Ydes
- Le 11** Cérémonies du 11 Novembre
- Le 13** RDV en Préfecture du Cantal
RDV au Conseil Départemental du Cantal
- Le 14** Commission Affaires Sociales et Santé (Préparation Budgétaire)
- Le 17** Commission Affaires Scolaires et Culture (Préparation Budgétaire)
Réunion SIPIAV à Vebret
- Le 20** Commission d'Appel d'Offres Assurances
Conseil d'Administration du Collège d'Ydes
- Le 21** Réunion Groupe Scolaire
- Le 24** Réunion CCAS (Préparation budgétaire)
- Le 25** Commission des Travaux et Sécurité (Préparation budgétaire)
Nouveaux gérants de Beaulieu
AG Ydes Pétanque
- Le 30** RDV en Mairie de Bort-les-Orgues

Décembre 2017

- Le 04** Visite à Ydes de Mme Nathalie GUILLOT-JUIN, Sous-Préfète de Mauriac
- Le 05** Bureau CCSA et Conseil Communautaire
- Le 07** Séance du Conseil Municipal
- Le 08** Inauguration de la nouvelle école à Lanobre
- Les 08 et 09** Téléthon à Ydes
- Le 11** Conférence des Territoires au Conseil Départemental du Cantal
- Le 12** Réunion Comité de Pilotage de la Maison de Services au Public
Réunion GRETA à l'ancienne Mairie
- Le 14** Conseil de la Vie Sociale à la Résidence La Sumène
- Le 15** RDV avec le Journal Le Petit Corrèzien
Résultats du Téléthon
- Le 16** Inauguration de la Place à Champagnac
Réception au Presbytère à Champs sur Tarentaine
- Le 19** RDV avec ABICOM
Noël au Service Proximité Seniors
Réunion au Groupe Scolaire La Fayette
- Le 20** Goûter des Personnes Âgées
- Le 22** Arbre de Noël des enfants du Personnel Communal

Une fois par mois : Commission des Finances,
Commission des Travaux

Avant chaque séance de Conseil Municipal :
réunion de la Commission Permanente

Tous les mardis matin : Communauté de Communes
Tous les mardis après-midi : Réunion de chantier de la rue Jean-Louis Chabeaudy
Un vendredi sur deux : Réunion avec les Adjoints
Un jeudi sur deux : Permanence du Maire



La Commune d'Ydes, malgré les baisses successives des dotations, a réussi cette année encore, à maîtriser les dépenses de fonctionnement et à maintenir ses investissements pour améliorer le cadre de vie de ses concitoyens.

Parmi, les différents chantiers, nous avons réalisé :

Au titre de la rénovation de la voirie :

- L'aménagement de la rue Chabeaudy en partenariat avec la Commune de Champagnac
- La réfection de la Voie Communale de la Chasserie
- La réfection de la Voie Communale de Montfouilloux
- La réfection de la Voie Communale de Trancis (de la maison Vilain à la dernière Maison)
- La réfection de la Voie Communale de la Baraquette (de la RD922 à la RD3)
- Le prolongement d'un trottoir (du carrefour rue du Belvédère vers le centre ville)
- La réalisation d'une zone de stationnement en bordure de la ZA Nord
- Le confortement d'un talus de remblais, rue des Lilas à Fanostre



Lors de l'appel d'offres, la remise des prix nous a permis de renouveler nos chaussées en enrobé à chaud, à un coût inférieur à celui d'une méthode traditionnelle en graves émulsion avec enduit.

Au titre de l'habitat et de l'entretien des bâtiments :

- La réalisation de trois pavillons locatifs, Cité des Sauges, en partenariat avec Polygone
- La rénovation de deux appartements à la gendarmerie

Au titre de l'amélioration des espaces publics :

- La démolition de l'ancienne gendarmerie, l'emplacement laissé servira à réimplanter le monument aux morts d'Ydes-Centre pour des raisons de sécurité





Au titre de l'accessibilité des bâtiments publics :

- La mise en accessibilité de la mairie
- La mise en accessibilité de la médiathèque

Au titre des travaux de proximité, les travaux des services techniques

- L'entretien courant de la voirie (bouchage des nids de poule, fauchage, débroussaillage)
- Le fleurissement
- L'entretien des espaces verts
- Le ramassage des encombrants et des déchets verts
- La mise à disposition du matériel pour les associations
- Les interventions diverses sur les réseaux d'assainissement
- Le nettoyage des cimetières
- Le déneigement
- La pose et la dépose des illuminations de Noël
- L'entretien des cours d'eau va être planifié

Défibrillateurs



Qu'est-ce qu'un défibrillateur externe automatique (DEA) ?

Un défibrillateur externe automatique est un appareil de la taille d'une petite sacoche qui permet de délivrer un choc électrique – en toute sécurité – sur un patient en arrêt cardiaque. La victime doit être inconsciente, respirer anormalement et ne donner aucun signe de circulation sanguine, comme par exemple, l'absence de pouls, de toux et de mouvement. Lorsque les électrodes de défibrillation sont posées sur le thorax de la victime, le défibrillateur analyse alors

son rythme cardiaque pour détecter si ce rythme est traitable par choc. Cet appareil peut être utilisé par le grand public en appliquant strictement les instructions vocales, sans formation médicale particulière, d'où un gain de temps précieux et vital pour la victime.

Qu'est que la défibrillation ?

C'est un geste consistant à faire passer un courant électrique dans le cœur afin de synchroniser à nouveau les contractions des fibres du myocarde et de lui permettre de battre à nouveau normalement.

La défibrillation peut donc être considérée comme le premier et le plus efficace des gestes de réanimation.

Emplacements des défibrillateurs sur YDES :

- Menuiseries du Centre (appareil réservé exclusivement aux salariés) 15 Avenue Martial Lapeyre
- Super U 8 Avenue Roger Besse
- La Résidence La Sumène 1 Rue de la Mine
- Pharmacie TOURNEMILLE 42 Avenue Roger Besse
- Stade des Plaines, Rue Arsène Vermeuzouze



Ensemble protégeons la nature :

Pas de lingettes, serviettes hygiéniques et autres dans les WC ou dans les éviers car les conséquences sont désastreuses pour le fonctionnement de la station d'épuration

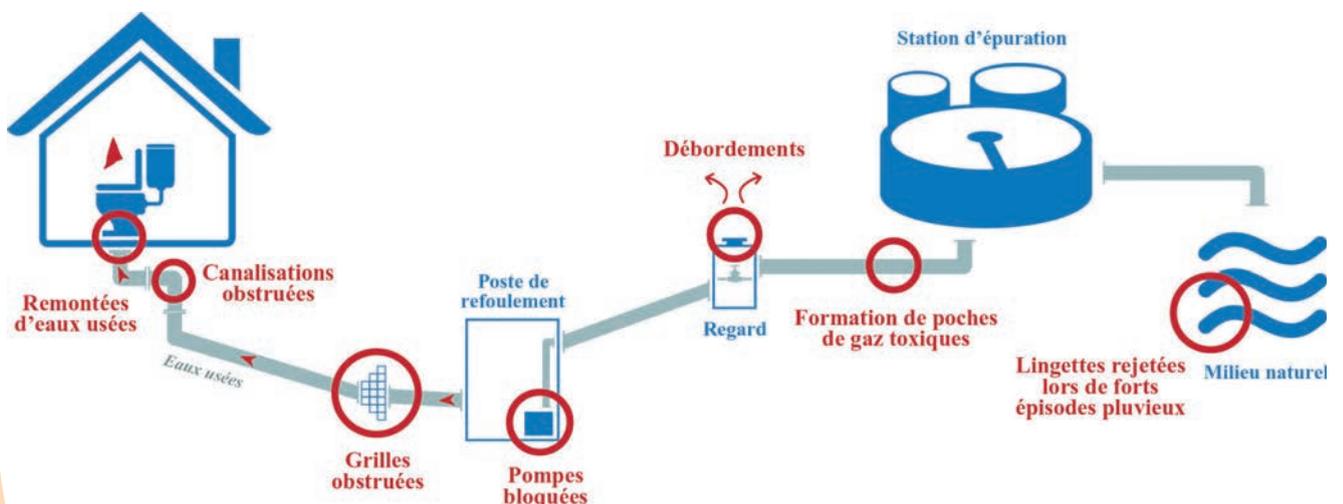


- Lingettes de tous types et serviettes jetables, en papier ou textile.
- Protections féminines (tampons + applicateurs + emballage, serviettes hygiéniques...)
- Préservatifs
- Coton tige
- Couches pour bébés.
- Huiles de vidanges, solvants, fonds de peinture, acides et produits chimiques.
- Produits phytosanitaires de jardin et notamment les désherbants.



Tous ces produits doivent être mis dans votre poubelle ou apportés dans des centres spécialisés (déchetterie ou autres) mais surtout pas évacués dans vos WC ou éviers.

Pourquoi ?



Ces produits entraînent des problèmes au niveau des réseaux d'assainissement et des stations de dépollution.

Ils s'agglutinent, dans le réseau des eaux usées, et peuvent obturer les canalisations, impliquer des remontées d'odeur et bien d'autres désagréments tant chez l'utilisateur que sur les réseaux d'assainissement et les stations de dépollution.

Au final, ces produits vont engendrer des coûts supplémentaires d'exploitation qui inévitablement seront un jour ou l'autre repercutés sur la facture de chaque abonné.



Le conseil municipal des jeunes

Les réalisations du dernier semestre :

- le **terrain multi-sports** sera aménagé en cours d'année
- la **fête des P'tits K'Ydes** le 30 juillet dernier a été très appréciée

D'autres photos sont disponibles sur le site www.ydes.fr



Les bénéficiaires ont été entièrement reversés à l'organisation d'un séjour à Paris, au cours duquel les jeunes élus du CMJ ont pu découvrir les sites incontournables de la capitale et visiter le Sénat, accueillis et accompagnés de Monsieur Bernard DELCROS, Sénateur.

■ le **nouveau CMJ** a été élu le 16 octobre 2017

Constitution : Lucie ANDRAUD, Valentin BARBET, Jade BESSON, Noémie BOSSARD, Mathilde DELAGE*, Jeanne GATINIOL*, Léo GATINIOL, Solène GERAUD, Shaïna JEAN-BAPTISTE, Julie LAFARGE, Maëlle MONTBARBON*, Océane PICARD, Ondine ROUCHON – BAPT*, Killian TAMAYO, Enzo VALMIER, Cécilia VIDAL (* : nouveaux élus)

Les projets retenus pour l'année à venir :

- une aire de jeux pour les grands
- une chasse au trésor le long de la piste verte
- un labyrinthe végétal
- la plantation d'arbres le long de la piste verte

Les jeunes du CMJ se sont mobilisés pour le **Téléthon 2017**. Merci à tous ceux qui les ont aidés :

- les animateurs du Centre de Loisirs qui ont fabriqué les lettres
- Stéphanie SALESSE qui les a fait peindre à la garderie
- l'APE et Karine FAUQUE, animatrice à l'EHPAD, qui ont participé à la vente des bougies

Le défi a été relevé et dépassé ! Un bel exemple de solidarité intergénérationnelle.



LE CENTRE DE LOISIRS ALSH

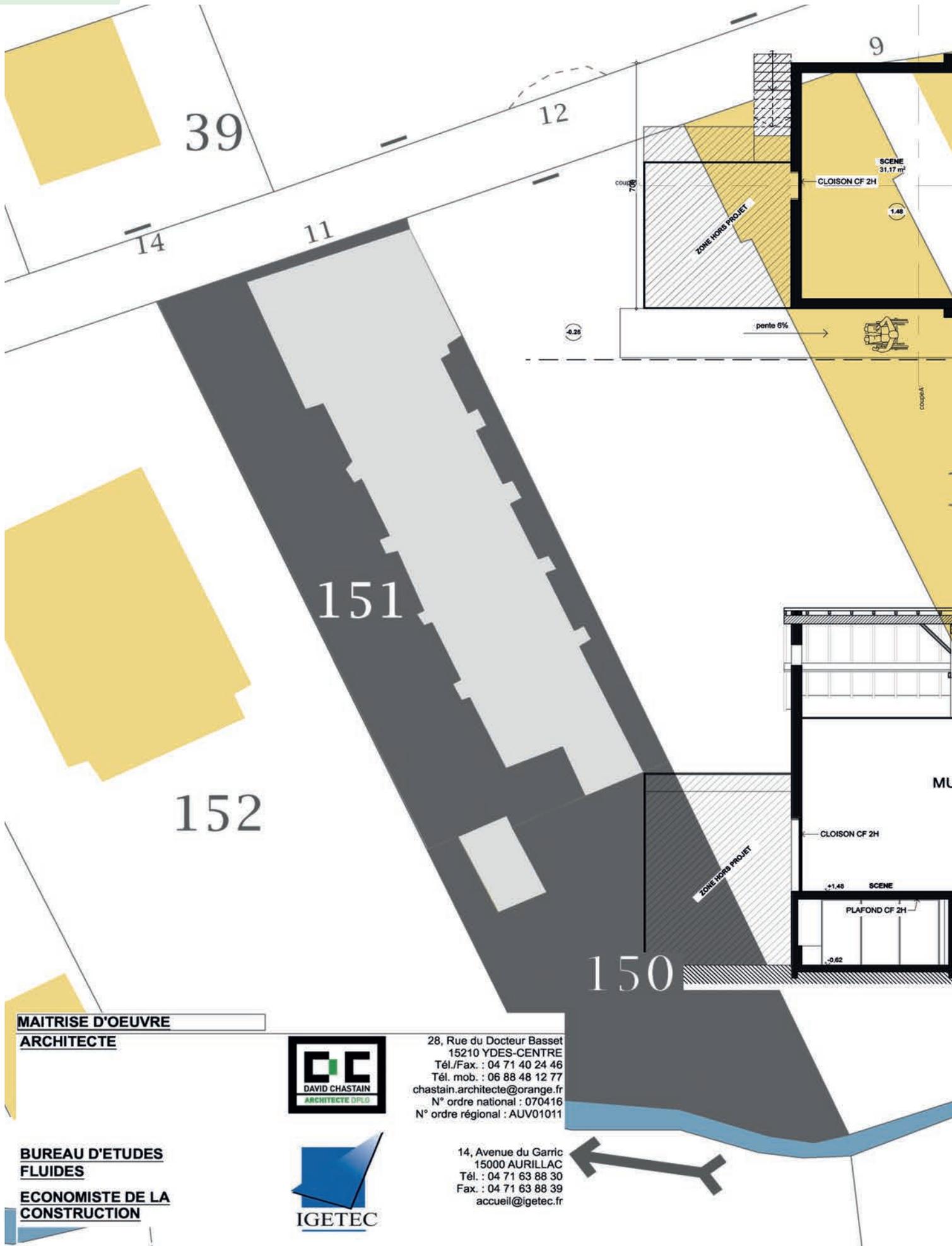
Le succès de fréquentation ne se dément pas. Les dernières vacances de Toussaint ont accueilli plus de 75 enfants.

Pour fêter Halloween, les enfants déguisés ont défilé dans les rues d'Ydes.

Une magnifique fresque de « street art » a été réalisée avec l'aide d'un professionnel.

Elle est installée en face du pôle de location où chacun peut venir l'admirer.





MAITRISE D'OEUVRE
ARCHITECTE

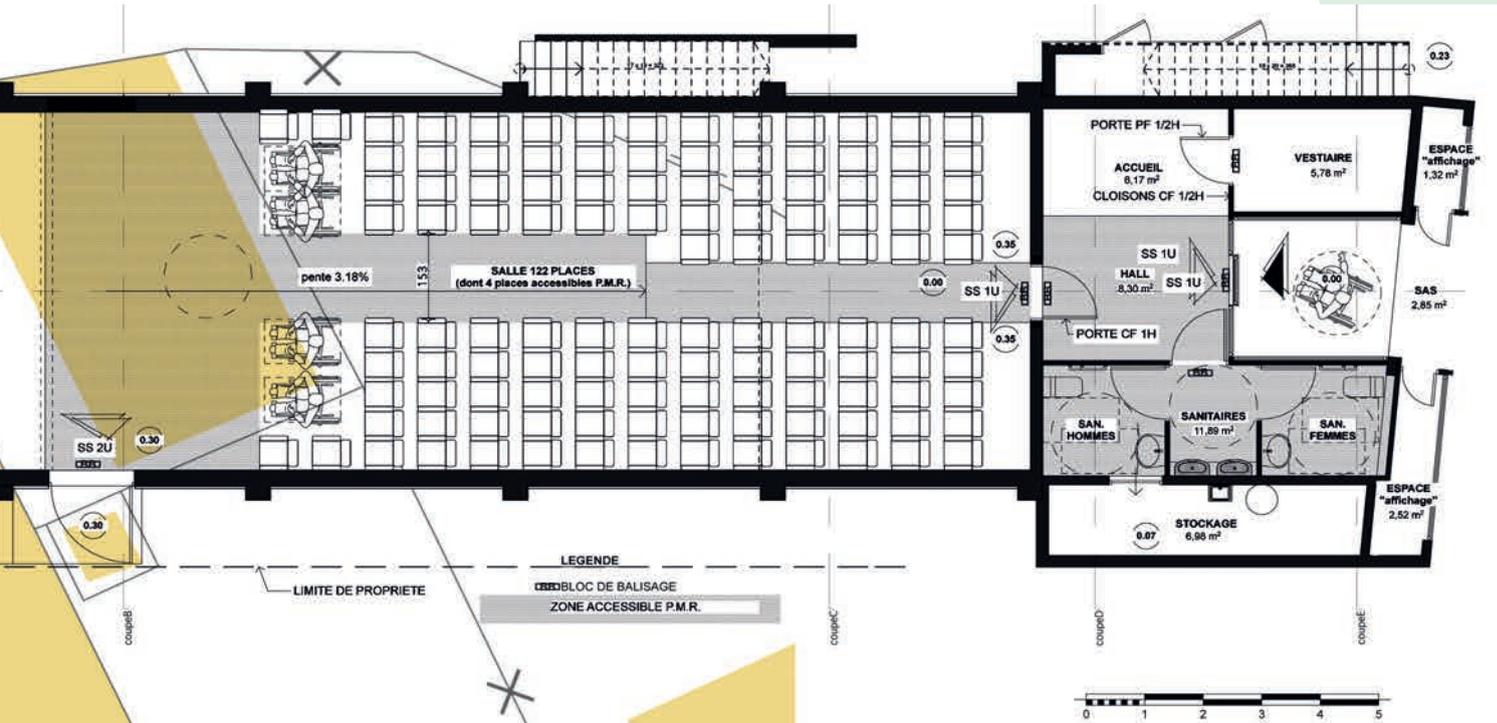


28, Rue du Docteur Basset
15210 YDES-CENTRE
Tél./Fax.: 04 71 40 24 46
Tél. mob.: 06 88 48 12 77
chastain.architecte@orange.fr
N° ordre national : 070416
N° ordre régional : AUV01011

BUREAU D'ETUDES
FLUIDES
ECONOMISTE DE LA
CONSTRUCTION



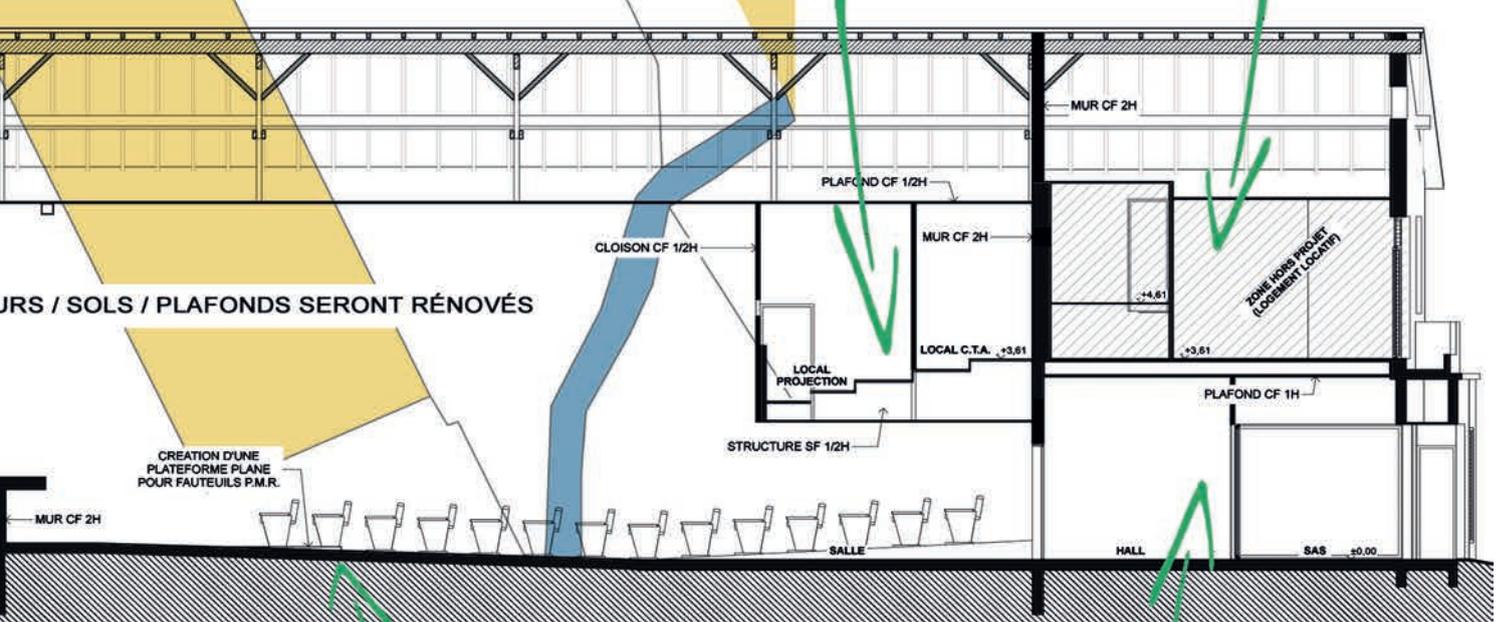
14, Avenue du Garric
15000 AURILLAC
Tél.: 04 71 63 88 30
Fax.: 04 71 63 88 39
accueil@igetec.fr



148 147

LA MEZZANINE SERA SUPPRIMÉE ET TRANSFORMÉE EN LOCAUX TECHNIQUES

LE LOGEMENT SERA ISOLÉ DU VOLUME DU CINÉMA



LA CONFIGURATION DES SIÈGES SERA ADAPTÉE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

LE HALL D'ENTRÉE SERA COMPLÈTEMENT RÉORGANISÉ (SAS / ACCUEIL / SANITAIRES ACCESSIBLES P.M.R.)

Nos services municipaux

Services administratifs



Françoise MENSUELLE - Sylvie CHEYMOL
Isabelle FAUX - Nathalie NUREAU



Garde municipal

Yves CHEYMOL

Services techniques



Guy VIGNAL - Jean-Yves GALVAING - Didier PAPON - Bernard BAGE
Guy DUHARD - Patrice JOANNY - Eric LAURENT - Stéphane PAPON
Christophe ROBERT - Bruno MEMPONTEL



Proximité seniors

Delphine BOYER



Maison de services au public (Communauté de Communes Sumène Artense)

Claudine ULMET



Cybercentre

Christophe DUCOUDER



Médiathèque

Valérie ROCHON-BAPT
Eva DOULCET

Agents de service



Annick GORZNY - Marie-José ASTIER - Josiane CHARBONNEL - Véronique GALVAING
Linda GERPHAGNON - Bernadette ROUX - Stéphanie SALESSE
Patricia LAPORTE - Michèle LASSUDRIE



L'Âge d'Or, un club dynamique et actif

Ce club de 112 membres a connu une année 2017 très riche en activités.

Dernières activités de l'année ayant fédéré un grand nombre d'adhérents : Concours de pétanque régional, Barbecue et pique nique à St Pierre, Casino Le Mont Dore, concours de dictée, cueillette des pommes, après midi théâtre, sortie au Zénith « Les Bodin's », concours de belote, après-midi grillées de châtaignes, thé dansant, repas poule au pot.



Barbecue à Saint-Pierre.



Casino Le Mont Dore.



Zénith - Les Bodin's.



Repas : la poule au pot.

L'année 2018 a débuté par l'Assemblée générale le 14 janvier au cours de laquelle les adhérents ont renouvelé leur adhésion.

Le calendrier des activités leur a été remis, calendrier varié et étoffé.

Chaque jeudi les adhérents se retrouvent pour un après midi convivial avec jeux de cartes et de société qui se termine par un goûter.

Toutes personnes désirant rejoindre ce club peuvent prendre contact avec la présidente Mme BROSSARD Jeannine au 04 71 68 08 66 ou 06 83 02 04 08, le meilleur accueil leur sera réservé.



Les châtaignes.

Les fêtes de fin d'année...



Résultats du Téléthon 2017 - 6 133 € récoltés !

Mercredi 20 décembre 2017 :
goûter des personnes âgées
Noces de diamant de mariage
pour M. et Mme Jacques CHAMBINAUD
Noces d'Or de mariage
pour M. et Mme Edmond CHAUMEIL,
M. et Mme Jean LAMPRE,
M. et Mme Roger MARRONCLE,
M. et Mme Gérard VAN DIJK,
M. et Mme Jean-Yves VINCENT



Le Père Noël rend visite
au service proximité seniors
en présence du maire.

Les fêtes de fin d'année... (suite)



Vendredi 22 décembre 2017
Visite du Père Noël à la Mairie
pour les enfants du Personnel



Galette des Rois
Résidence La Sumène



Galette des Rois
UPY



Samedi 06 janvier 2018
Vœux du Maire aux entreprises, commerçants, artisans et associations

Ça se passera à Ydes

Au Centre Socio-Culturel :

- | Samedi 03 février 2018 :** sketches et Pièce de théâtre « George Dandin » de Molière organisés par Le Bastringue
- | Dimanche 04 février 2018 :** Quine de l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles
- | Samedi 10 février 2018 :** Repas dansant Saint-Valentin des Sapeurs-Pompiers d'Ydes
- | Samedi 24 février 2018 :** Quine de l'Ecole de Foot Sumène Artense
- | Dimanche 25 février 2018 :** Thé dansant de l'Âge d'Or
- | Dimanche 04 mars 2018 :** Concours de Belote des anciens Sapeurs-Pompiers d'Ydes
- | Dimanche 18 et lundi 19 mars 2018 :** Cirque organisé par la Communauté de Communes Sumène-Artense
- | Samedi 31 mars 2018 :** Fête de la Bière et soirée irlandaise organisée par le Rugby Club d'Ydes
- | Mardi 10 avril 2018 :** Collecte de Sang
- | Mardi 1^{er} mai 2018 :** Thé dansant du Comité d'Animation de Lagnac

Stade des Plaines :

- | Samedi 17 mars et samedi 21 avril 2018 :** Tournois de foot de l'Ecole de Foot Sumène Artense

Fanostre :

- | Samedi 19 et dimanche 20 mai 2018 :** Fête Patronale du Comité des Fêtes de Fanostre

*Si vous souhaitez connaître les manifestations suivantes,
vous pouvez d'ores-et-déjà vous rendre sur le site internet www.ydes.fr*

Infos mairie : état civil



DECES

Personnes domiciliées à Ydes :

- Jean-François DENIAUD, domicilié Avenue Martial Lapeyre, décédé le 19 juin 2017 à Ydes
- Denise FARGEAS veuve MORANGE, domiciliée 9 Montassou, décédée le 10 juillet 2017 à Mauriac
- Yvette TRAINS épouse CHABAUD, domiciliée Les Quatre Routes, décédée le 10 juillet 2017 à Clermont-Ferrand
- Yvonne BERNARD veuve TUAULT, domiciliée à Fanostre, décédée le 24 juillet 2017 à Saint-Flour
- Anibal AUGUSTO, domicilié Quartier des Templiers, décédé le 06 août 2017 à Bort-les-Orgues
- Marie-Antoinette VAREILLE veuve TEINDAS, domiciliée Rue Jean-Louis Chabeaudy, décédée le 08 août 2017 à Ydes
- Luis PERIE, domicilié Impasse du Docteur Basset, décédé le 15 août 2017 à Ydes
- Michel FAURE, domicilié 18 Rue des Myosotis, décédé le 16 août 2017 à Mauriac
- Martine BARRIER épouse TRIVIAUX, domiciliée 14 Allée de la Gravière, décédée le 29 août 2017 à Ydes
- Josette HOUIS veuve TEIL, domiciliée 3 Rue de la Sumène, décédée le 06 septembre 2017 à Ydes
- Sandrine FRESSANGES épouse JOURNIAC, domiciliée 8 Rue de Ribier, décédée le 18 septembre 2017 à Ydes
- René LEVET, domicilié 14 Rue du 11 Novembre, décédé le 27 novembre 2017 à Aurillac
- Yvette SIMON veuve KLAJA, domiciliée 13 Rue Frédéric Mistral, décédée le 30 décembre 2017 à Mauriac
- Georgette LAPEYRE, domiciliée 14 Rue Frédéric Mistral, décédée le 04 janvier 2018 à Aurillac

Sincères condoléances aux familles éprouvées

Résidents de la Résidence La Sumène/ Unité Parkinson :

- Ginette LABOUREIX veuve LABELLIE, décédée le 23 juillet 2017 à Mauriac
- Marie-Françoise MATHIEU veuve MICHELON, décédée le 03 août 2017 à Mauriac
- Georges AGRAIN, décédé le 26 août 2017 à Ydes
- Paulette CHARBONNEL veuve DUMAS, décédée le 26 août 2017 à Ydes
- Josette BUISINE veuve CHABEAUDY, décédée le 18 octobre 2017 à Ydes
- Yvette DESSARPS veuve WARIN, décédée le 28 octobre 2017 à Ydes
- Julia INIGO veuve MONT, décédée le 06 novembre 2017 à Ydes
- Madeleine DUBOIS veuve GALVAING, décédée le 16 novembre 2017 à Ydes
- Jeanne PENIDON veuve AMBLARD, décédée le 08 décembre 2017 à Ydes

Sincères condoléances aux familles éprouvées

Personnes domiciliées à l'extérieur :

- Julien GUITTARD, domicilié à Cheyssac de Vebret, décédé le 22 décembre 2017 à Ydes

NAISSANCES

- Lohan GOULMY, né le 29 juillet 2017
- Robin GANNE, né le 1^{er} septembre 2017

Félicitations aux heureux parents

MARIAGES

- Mylène MOREAU et Fabien GATINIOL, le 14 juillet 2017
- Véronique SEINCE et Dominique PAPON, le 16 septembre 2017

Tous nos vœux de bonheur aux mariés



Déchets verts - Encombrants

Devant les volumes de plus en plus importants que doivent gérer nos Services Techniques, la municipalité a été amenée à prendre des dispositions tarifaires pour diminuer les surcoûts qui impactent, depuis plusieurs années, ce service de proximité.

A compter du premier janvier 2018

Ce service sera réservé exclusivement aux personnes n'ayant pas de moyens de transport pour se rendre à la déchetterie intercommunale des Bécassines située au Ruisseau Perdu.

Pour les personnes pouvant bénéficier du service il sera demandé le versement d'une redevance annuelle fixée à 30 €.

Les personnes de plus de 80 ans bénéficieront de la gratuité du service.

Une tarification pour volume important est mise en place à savoir 50 € pour camion complet et 30 € pour un demi camion.

Ces mesures s'appliquent pour les déchets verts et pour les encombrants.

Un règlement municipal pour ce service sera communiqué prochainement.



Brûlage des déchets - Rappel : Il est interdit de procéder au brûlage des déchets Article 84 du règlement sanitaire départemental, (RDS)

ENCOMBRANTS

Ils doivent être impérativement triés en trois catégories (bois, ferraille, divers).

Dates de ramassage : Jeudis 25 janvier, 22 février, 22 mars, 26 avril, 24 mai, 28 juin 2018

DECHETS VERTS

Ils doivent être attachés en fagots et l'herbe doit être stockée dans des sacs non attachés.

Début des ramassages : avril 2018

POINTS PROPRES

Rue de la Mine (devant la Salle de Tennis couvert), Place des Tilleuls (derrière la Mairie) et Rue du Professeur Henri Mondor (parking du Centre Socio-Culturel)

Lieux-dits : Ancienne Gare de Lagnac, Fanostre, Trancis, Fleurac et Ydes-Bourg

ORDURES MENAGERES

- Ydes-Centre - Fanostre - Lagnac : tous les mardis matin

- Les villages : tous les mercredis matin

RAPPEL

Préservez l'environnement, utilisez les Points Verts et la déchetterie, pas la nature !

Respectez l'environnement des Points Verts. Il est interdit de déposer des débris au pied des containers.





Ydes ??? D'où vient donc le nom de notre commune ??? Beaucoup a été dit et écrit à ce sujet. Nous allons donc essayer, modestement, d'y voir clair en distinguant les hypothèses de ce qui est plus concret. Cet article est composé des nombreuses compilations et n'a d'autre finalité que d'informer et de pousser les plus curieux à poursuivre la recherche.

Les linguistes se divisent. Pour les uns l'origine du nom Ydes est grecque, pour les autres assurément latine.

Les tenants de l'origine grecque « pensent qu'il y aurait eu, de fort bonne heure, à Ydes, une petite colonie grecque essaimée de Marseille ou de Bordeaux. Ils se fondent, pour ainsi conclure, sur d'ingénieux raisonnements toponymiques. Ainsi le nom d'Ydes viendrait-il de grec Eidos : image, statue ou idole ». Parmi eux Louis de Ribier* semble plus affirmatif et retient que « il est plus couramment admis que le nom d'Ydes proviendrait du préfixe grec hydro qui signifie eau. Car, Ydes est en effet une authentique ville d'eaux, son berceau historique, Ydes bourg, étant alimenté par trois sources ». **Relevons cependant qu'aucune trace archéologique ou historique n'atteste de l'existence de cette colonie ou d'une quelconque présence grecque.** Relevons enfin que le « Y » dit « i-grec » ne doit pas impressionner car il n'est apparu que fort tardivement dans le nom des villes françaises.

Les latinistes eux considèrent que l'existence d'une citée gallo-romaine sur le site de notre commune ne fait aucun doute. Elle est en effet notamment attestée par la présence des thermes que nous avons présentés dans un précédent article. Ils pensent donc que l'origine étymologique pourrait se trouver « dans le mot latin idus, qui lui-même dériverait de l'étrusque iduare signifiant partager, diviser. Il est vrai que la situation d'Ydes, à la limite de l'ancienne terre des arvernes et de celle des lémovices, elles-mêmes séparées par la Dordogne toute proche, s'accorderait volontiers d'une telle explication ».

Toutes ces hypothèses sont séduisantes, mais elles sont contradictoires et... même pour l'origine latine, aucune découverte concrète, venant du Bas Empire ou du Haut Moyen Age, ne permet d'établir le nom de notre commune avant de le voir apparaître pour la première fois dans la « Charte dite de Clovis ».

La « Charte dite de Clovis » est un polyptique **dont la première mention date de 822**. Il recense les biens de l'abbaye de St Pierre-le-Vif de Sens, dans l'Yonne. Il est inséré dans un faux diplôme de la fin du XI^e-début XII^e. siècle. Un polyptique est un relevé ou registre, sur lequel étaient, au Bas Empire et au Moyen Age, consignés les biens et les redevances d'un établissement ecclésiastique. Celui-ci énumère 120 sites délimités par la Dordogne, la Rhue, la Maronne et par les crêtes montagneuses du Puy Mary et du Puy Merle. Parmi eux se trouve celui d'« Isdes » ou « Hisdes » correspondant géographiquement à l'emprise de notre commune.

Ces possessions ont notamment servi à fonder le prieuré de Mauriac (Cantal). Il est utilisé au X^e siècle pour prouver que ces terres étaient celles que la reine Théodechilde avait demandées et obtenues de Clovis pour fonder l'abbaye de St Pierre-le-Vif **vers 499**. Théodechilde ou Thichilde est la fille de Thierry I^{er}, elle est donc la petite fille de Clovis. Mais voilà, les historiens s'accordent pour affirmer que : « Tous les documents qui la mentionnent sont des copies, certaines peu crédibles comme celles de la charte de Clovis qui mentionne ses donations à

Théodechilde en vue de fonder l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif ».

Bon, résumons : « *Théodechilde a certainement fait un « testament », qui n'est peut-être pas celui*

qui nous est parvenu car ce dernier montre lui aussi certaines incohérences de dates. En effet l'établissement de Mauriac dépendait de celui de Sens, ce qui ne plaisait point au prieur de Mauriac ; s'ensuivirent des différends entre celui-ci et son supérieur l'abbé de Saint-Pierre-le-Vif, qu'il fallut régler - ce qui, semblerait-il, s'est fait à coups de falsifications des chartes de donation originelles ».

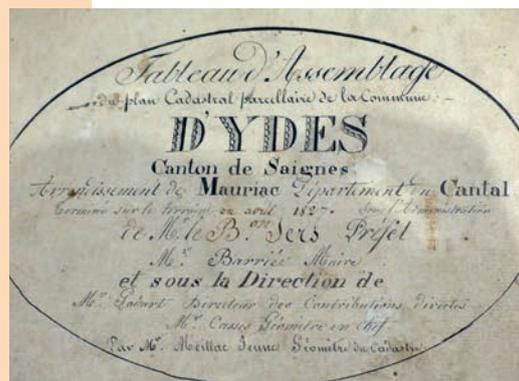
Ultérieurement nous avons trouvé sur la « carte de Cassini » qui date de la moitié du XVIII^e siècle, Jdes, donc un « J » à la place du « Y ».

Enfin nous possédons en Mairie une cartographie datée de 1827 où le « Y » apparaît pour la première fois.

Rappelons enfin qu'il y a quelques années encore, notre commune portait le nom de « L'Hôpital Ydes »... Nous en reparlerons.

Ydes.fr ; geo.cybercantal.net ; http://courbiac.free.fr/fr/dia_fiches_ch.htm - www.geoportail.gouv.fr

*Louis de Ribier, thèse Paris 1901: « Ydes, son histoire, ses eaux. Essai sur leur action dans le traitement de l'obésité »).



A VOTRE ECOUTE

Permanence en Mairie : Une permanence est assurée les jeudis tous les 15 jours (sauf jours fériés) de 17 h 00 à 19 h 00 par le Maire. Les permanences sont confirmées par la presse.

En cas d'urgence : Le Maire et les Adjointes sont disponibles sans délai.

Le Maire se tient à disposition chaque jour sur rendez-vous. Il peut se rendre à domicile, sur demande, pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se déplacer.

Heures d'ouverture de la Mairie :

Les Lundis, Mercredis, Jeudis et Vendredis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 - Les Mardis et Samedis de 9 h 00 à 12 h 00

Visitez le site web : www.ydes.fr

Tous les bulletins municipaux et donc, toutes les informations qu'ils contiennent, peuvent être consultés en permanence sur le site « Ydes.fr »

Mairie d'Ydes – Place Georges Pompidou – 15210 YDES – Tél : 04.71.40.82.51 – Fax : 04.71.67.91.75

E.mail : mairie@ydes.fr – Site : www.ydes.fr

Directeur de la publication : Guy LACAM – Rédacteur en Chef : Jean-Claude SAISSET